



**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 12 juin 2025**

**RAPPORT N° 25/2025 - PARTIE 2 (COS)
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Commission de gestion – rapport général, vœux et
rapports des sous-commissions, exercice 2024**

Rapport de la sous-commission Cohésion sociale

Pour la Municipalité et les services : *Gabriela Kämpf (Municipale), Marco Pavarini (responsable du travail social de proximité, adjoint technique a.i.), Anya Moujber (adjointe administrative)*

Introduction municipale au rapport

En l'absence de chef/cheffe de service pendant plusieurs mois, un groupe de direction du service ad interim composé de Mme Kämpf, M. Pavarini et Mme Moujber a été constitué pour assurer le suivi des missions. Après un début de législature dédié à la construction et la mise en place de mesures, ce travail a abouti cette année avec le dépôt de deux préavis (dispositif deal de rue et politique du logement). Six personnes ont rédigé ce rapport avec un axe donné : « aller vers », qui est transversal aux actions du service.

Organisation du service

Un commissaire demande si le nombre d'EPT a augmenté.

Du personnel auxiliaire a été pérennisé et des postes pourvus. Les infirmières indépendantes sont affichées dans le rapport, mais elles sont payées par la LAMAL.

Politique des seniors

Un commissaire demande si on est senior à partir de 60 ans. Il a reçu le questionnaire de la ville pour les seniors, mais les questions visaient les personnes à la retraite, ce qui n'est pas son cas. Pourrait-on élargir les questions ?

C'était le premier questionnaire, le service va certainement l'adapter en fonction de l'âge, et publiera les résultats du premier sondage prochainement. Le questionnaire proposait de s'engager dans un groupe d'accompagnement « vivre ensemble » qui pourrait être sollicité par le Service pour des questions concrètes. Une réflexion est en cours sur la création d'une commission.

Action sociale

Y a-t-il un rapport disponible sur l'évaluation de l'ensemble des aides communales ?

Le rapport-préavis est prêt pour le prochain conseil communal (cf. politique du logement). L'évaluation visait aussi à répondre au postulat « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales ». Avec l'arrivée du chargé de projet, le service a revu toutes les procédures pour les prestations sociales qui seront mises à jour sur le site internet, en s'appuyant sur le retour du questionnaire des seniors.

Inauguration du « Passage des Pionnières »

D'autres lieux ont-ils été identifiés ? Va-t-on dénommer des rues ?

Lors du processus pour nommer l'Esplanade de la Paix, le service a évalué la possibilité de renommer une rue pour avoir une Avenue de la paix, mais cela mettait les habitantes/habitants et les commerces de la rue dans une trop grande difficulté administrative. Le service s'en tient donc à un diagnostic de lieux sans noms.

17 mai 2024 : journée internationale contre l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie et la biphobie

Y a-t-il une politique définie par la Ville sur le choix des drapeaux à l'Hôtel de Ville ? par exemple le drapeau du Tibet.

Il y a des accords avec des associations et des organisations. La Ville mène par ailleurs une réflexion sur les événements qu'elle veut fêter.

Commission égalité des genres

Quid d'un projet d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences domestiques ?

Les besoins ont été communiqués au service de la délégation foncière et aux autres communes, notamment la délégation des syndics. Le manque de locaux est manifeste.

Beaucoup de personnes se présentent-elles au Service ? Y a-t-il des enfants dans les situations de violence ?

Il arrive que des personnes se présentent au service. Il y a un signalement à la DGEJ en cas de présence d'enfants. Une permanence Malley Prairie existe à l'Avenue Général-Guisan, mais les statistiques n'existent qu'au niveau cantonal et ASR n'en donne pas, la Ville ne dispose donc pas de statistiques pour chiffrer le besoin. Mais le besoin d'hébergements d'urgence dans le Canton est avéré et il n'y a pas d'hébergement sur la Riviera.

Novembre des femmes

Quelle activité a attiré le plus de monde ?

Les ateliers Fem do chi sont sursollicités, d'où l'idée de les pérenniser sur toute l'année.

Campagne de lutte contre le harcèlement de rue

La plateforme est-elle toujours active ?

Oui, les chiffres sont répertoriés. La plateforme est en train d'être revue au niveau de la liste des types d'actes proposés par l'application. Il est en effet compliqué de savoir si les signalements sont liés à du harcèlement sexuel ou au deal ou à la mendicité ou autre. Le nombre de signalements n'a pas augmenté, mais après enquête auprès des femmes, le nombre de cas de harcèlement de rue est impressionnant. Une nouvelle campagne sur le harcèlement de rue est en préparation.

Mise en œuvre du dispositif interne relatif à la problématique du deal de rue

Pourquoi est-ce COS qui s'occupe du volet vidéosurveillance ? Ce n'est pas très adapté.

La municipalité voulait être active sur cette question. Il fallait attribuer le dossier à un service, ASR a fait une demande à la ville sur son domaine public. La municipalité a décidé d'un paquet de mesures qu'elle a attribué à COS, car le service travaille avec la police. C'est un mandataire technique qui a géré l'aspect caméra.

Pourquoi le service SYS ne s'en est-il pas occupé ?

La chargée de projet a fait un travail de coordination des compétences sur la base de la mission demandée par ASR avec une délégation au prestataire externe pour les caméras qui a fait une analyse sécuritaire de mise en œuvre. Il a réalisé le cahier des charges pour que le service rédige le préavis. Le formulaire et le cahier des charges ont été transmis à la COFI. Le service COS met le projet en cohérence et de manière globale. Il a tiré un bilan de la médiation urbaine et souhaité que le travail de proximité s'élargisse dans tout Vevey en collaboration avec la police et des

travailleurs sociaux d'autres institutions et que ça ne touche pas que la question du deal de rue.

Quels sont les résultats des rencontres avec le Canton ?

Le Canton est soutenant au niveau du pilotage. Les espaces d'échanges cantonaux comportent trois pôles sécuritaire, sanitaire (médecin cantonal et structures) et espace public (représentants de la cohésion des 3 villes). À la suite du courrier des trois syndicats de Lausanne, Yverdon et Vevey, plusieurs rencontres ont été organisées par le Canton cette année, permettant le partage des bonnes pratiques et des expériences. Trois réunions politiques ont eu lieu, permettant un échange entre les villes concernées. La thématique est prise au sérieux par le Canton, mais les moyens financiers supplémentaires pour les prestations manquent.

Office du logement (OL)

Pourquoi Marronnier 6 est-il sorti du système d'aide individuel au logement AIL ?

Les aides pour les logements subventionnés durent 15 ans. Le propriétaire peut ensuite choisir de sortir du régime subventionné.

Aide individuelle au logement (AIL)

La Tour-de-Peilz participe-t-elle financièrement à la gestion de ses dossiers AIL par la Ville de Vevey ?

Oui, sur la base d'un calcul d'heures passées sur les dossiers.

Intégration

Pourquoi la convention avec le Programme d'intégration cantonale Mini-PIC n'a-t-elle pas été renouvelée ?

La Municipalité l'a communiqué au Conseil communal. Les mesures mises en place par la Ville ne répondaient pas aux exigences cantonales et demandaient un important travail administratif pour y parvenir. Il a donc été décidé de reconstruire une stratégie d'intégration communale pour limiter le travail administratif au profit d'un travail avec les acteurs de terrain. Les prestations restent financées.

Travail social de proximité TSP/Ginkgo

Les locaux accueillant le TSP/Ginkgo ont été vendus, quelles sont les pistes pour la suite ?

La Ville n'a pas pu utiliser son droit de préemption, car le bâtiment n'entre pas dans les critères. Le propriétaire a par ailleurs vendu très rapidement et il n'a pas été possible de discuter d'un rachat. Ginkgo est en lien avec le Service Gérance, mais ils ne trouvent pas de locaux suffisamment grands. Le propriétaire est d'accord de continuer à louer l'étage du haut, ce qui ouvre la piste à deux sites. Des réflexions sont en cours autour d'un déplacement de prestations vers le bâtiment de l'Avenue Général Guisan 69. Cela libérerait des locaux pour Ginkgo.

Pour lutter contre le non-recours aux prestations, quels sont les canaux de communication sur les prestations ?

Le site de la Ville dispose d'une liste complète et la Ville communique lors d'événements communautaires. Le service attend la commission sur le rapport au postulat sur le non-recours pour aller de l'avant dans une communication de type flyer.

Plateforme Précarité Riviera

Pourquoi y a-t-il une augmentation de la demande ?

C'est en cours d'évaluation. Plus de personnes sont précarisées à cause du contexte général (hausse du coût de la vie). La hausse n'est pas normale, mais cela va être constant. La plateforme précarité permet de sentir le pouls et de présenter des projets au Conseil communal si besoin.

Qu'en est-il des autres communes ?

Vevey est un peu seule face aux autres communes. Il y a un travailleur social de Montreux qui vient régulièrement, et aussi une représentante de l'ARAS. Il faut développer la collaboration entre les communes. On nous dit toujours que chez nous il y a des problèmes et qu'ailleurs tout va bien. Les autres communes ne viennent pas à la plateforme, elles sont représentées par la représentante de l'ARAS. Les communes, en participant à la cohésion sociale, ont l'impression d'en faire assez. Les prestations à Vevey font venir en réalité des gens de toute la région, voire même du Chablais. La plateforme est en pleine reconstruction. Vevey a repris le lead de cette reconstruction. Comme plus de 40 personnes y participent, il faut créer des groupes de travail pour que ça soit plus efficace.

Hébergement d'urgence

N'y a-t-il pas des hôtels pour compléter l'offre du Hublot à Vevey ?

La priorité est mise sur la recherche de locaux pour le Hublot. En parallèle, dans le cadre du Plan Grand froid, Montreux se charge de proposer des solutions d'hôtels, ce qui répartit le travail. Le CSR a des accords avec des hôtels pour des logements de secours.

Où la recherche de locaux pour le Hublot en est-elle ?

La Ville ne finance pas la prestation et n'a donc pas la responsabilité directe de recherche de locaux. Caritas a un bail avec un propriétaire privé. Mais la Ville soutient Caritas dans ses recherches, cela a été le cas pour son déménagement à Reller, car la Ville a une vue sur les locaux disponibles. Elle met à disposition quelques pour cent d'EPT pour participer aux recherches de locaux dans la région. Le Canton a débloqué un soutien cantonal dans la recherche.

Secteur seniors

La Ville a-t-elle quitté le programme Ville des aînés pour les mêmes raisons que Minipic ?

Ce Programme Ville des aînés s'inscrivant dans un réseau francophone, la Ville a fait le choix politique de s'inscrire dans le programme plus local « Vieillir 2030 » du Canton.

Croisière seniors

Pourquoi n'a-t-elle pas eu lieu ?

Elle a été annulée, car le bateau Simplon de la CGN a eu un accident. Des réflexions sont en cours pour faire un événement pour tous les seniors, car jusqu'ici uniquement les seniors du Panorama, des 4 roues de secours et l'EMS Beau-Séjour reçoivent l'invitation. Une réflexion a émergé pour faire chaque année un événement pour le doyen/la doyenne de Vevey.

Joëlle Minacci, rapportrice de la sous-commission COS